



COMMUNIQUE DE PRESSE

Forêt des enfants : La Ville poursuit son projet pédagogique autour de la biodiversité

Du 18 novembre au 2 décembre 2024, les 1 457 élèves de CP des écoles publiques planteront un arbre sur une parcelle dédiée, Chemin de Font Aubarne. Véritable engagement de la municipalité en faveur de l'environnement et de la sauvegarde de la biodiversité, ce projet s'étend sur la durée du mandat, jusqu'en 2026.

«Planter un arbre, c'est offrir à nos enfants un refuge pour la biodiversité, un écosystème qui grandira avec eux et enrichira notre patrimoine arboré nîmois. C'est un geste concret pour entretenir et préserver notre environnement. Avec cette forêt, nous semons, enracinons et cultivons un équilibre vital pour l'avenir de nos enfants et la nature», se réjouit Chantal May, Adjointe déléguée à la végétalisation, aux parcs et jardins et aux jardins partagés.

Œuvrer pour la biodiversité et sensibiliser les plus jeunes aux enjeux climatiques

Après La Bastide, l'aérodrome de Courbessac, le Chemin du Pont des Isles, c'est sur une parcelle du Chemin de Font Aubarne, dites "Grand terre" au Domaine d'Escattes, sur une surface totale de plus de 8 000 m², que se déroule la 4e session de la Forêt des Enfants.

Engagée dans une démarche active de développement de la biodiversité et de sensibilisation aux enjeux environnementaux auprès des plus jeunes, la Ville renouvelle son opération visant à offrir des lieux nourriciers à la faune et à la flore locale. Les objectifs poursuivis sont de créer des zones refuges pour la biodiversité, lutter contre le réchauffement climatique, tout en sensibilisant les enfants aux problématiques actuelles de l'environnement.

Les quelque 8 000 m² de terrain concernés accueilleront 19 essences d'arbres d'un mètre quatre-vingts de moyenne, 11 variétés d'arbres fruitiers et 12 variétés d'arbustes y seront installés. En complément des 16 sessions de plantation, les 83 écoles élémentaires et primaires de la Ville participeront à des ateliers d'éducation à l'environnement sur site avec des animateurs, des jardiniers municipaux et trois associations missionnées, sur le thème de la forêt.

Chaque enfant installera une étiquette à son nom pour pouvoir identifier l'emplacement de son arbre. L'enfant repartira avec un diplôme, une rondelle de bois, une plante type sedum provenant du Centre Horticole ou un sachet de graines de tournesol et un livret «la Biodiversité nîmoise».

Arbres-tiges, fruitiers et arbustes

Cette année dix-neuf variétés d'arbres-tiges seront plantées. D'une hauteur de 1,80 m, les arbres sont âgés en moyenne de six ans lors de la plantation tels que chêne vert, érable de Montpellier, érable champêtre, frêne, aulne, sorbier, tilleuls, ...

Seront également plantées onze variétés d'arbres fruitiers tels qu'azérolier, kaki, figuier, noyer, pommier, cerisier, griottier, amandier, abricotier, pêcher de vigne, poirier, jujubier ainsi que douze variétés d'arbustes tels que laurier-tin, filaire, pistachier, ciste, arbousier, coronille.

A terme 10 000 arbres auront été plantés. Montant annuel de l'opération 200 000 euros.

Contacts Presse

Amélie BOZIO
Chargée des relations presse
Ville de Nîmes
04 66 76 51 02 / 06 25 44 49 32
amelie.bozio@ville-nimes.fr